

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 30/09/2025

Néant

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net 30/09/2025 ③	Net 30/09/2024 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	24 883	AG	24 883	
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	41 283	AU	35 224	6 059
Immobilisations en cours	AV		AW		11 991
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU	210 300	CV	210 300	210 300
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	630	BI	630	630
TOTAL II	BJ	277 095	BK	60 106	216 989
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV	2 000	BW	2 000	
Clients et comptes rattachés (3)	BX	147 258	BY	1 250	146 008
Autres créances (3)	BZ	1 977	CA	1 977	95 636
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		3 552
V.M.P. (dont actions propres)	CD	324 999	CE	324 999	
Disponibilités	CF	649 173	CG	649 173	1 045 692
Charges constatées d'avance (3)	CH	14 070	CI	14 070	3 885
TOTAL III	CJ	1 139 477	CK	1 250	1 138 227
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	1 416 572	IA	61 356	1 355 216
(1) Droit au bail			(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an
Clause de réserve de propriété : Immobilisations			Stocks		Créances

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

2C INGENIERIE STRUCTURE
SARL au capital de 5 500 €
6 Allée Drouot 42100 SAINT ETIENNE
Tél: 09 72 13 13 16 - contact@2c-is.fr
SIRET 804520120 00028 - APE 7112B

CYRIL CRETIN

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 30/09/2025

Néant

			Net	30/09/2025	Net	30/09/2024
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	5 500	DA	5 500	5 500	5 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB	19 500		19 500
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence) EK		DC			
Réserve légale (3)			DD	550		550
Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
Réserves réglementées (3)	(dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours) B1		DF			
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants) EJ		DG	653 124		579 940
Report à nouveau			DH			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	138 651		118 284
Subventions d'investissement			DJ			
Provisions réglementées			DK			
		TOTAL I	DL	817 325		723 774
Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN			
		TOTAL II	DO			
Provisions pour risques			DP			
Provisions pour charges			DQ			
		TOTAL III	DR			
Emprunts obligataires convertibles			DS			
Autres emprunts obligataires			DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	50		66
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs) EI		DV	258 951		409 290
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	34 731		28 583
Dettes fiscales et sociales			DY	126 823		100 202
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Autres dettes			EA			3 132
Produits constatés d'avance (4)			EB	117 335		106 640
		TOTAL IV	EC	537 891		647 912
Écarts de conversion passif		V	ED			
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	EE	1 355 216		1 371 686

Renvois :						
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			IB			
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC			
(2) Dont écart de réévaluation libre			ID			
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)			IE			
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme			EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	537 891		647 912
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/09/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 1 355 216 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 138 651 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition.
Il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice		Réévaluation de l'exercice		Augmentations Acquisitions créances virements	
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de développement						
Autres postes d'immobilisations incorporelles						24 883
		TOTAL				24 883
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.						
Installations techniques, matériel et outillages ind.						
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers						21 270
Mat. de transport						22 500
Mat. de bureau et info., mobilier						22 681
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
		TOTAL				66 450
Immobilisations financières						
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						210 300
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						630
		TOTAL				210 930
		TOTAL GENERAL				302 263
Cadre B						
			Diminutions	Valeur brute des Immo en	Réévalua, légale ou éval.	
			Virement	fin d'exercice	par mise en équival.	
					Valeur d'origine des Immo	
					en fin d'exercice	
Frais d'établissement et de développement						
Autres postes d'immobilisations incorporelles						24 883
		TOTAL				24 883
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Inst. gales., agencts. et aménagt. const						
Installations techniques, matériel et outillages ind.						
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers						21 270
Mat. de transport						22 500
Mat. de bureau et info., mobilier						2 667
						20 013
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
		TOTAL				25 167
						41 283
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						210 300
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						630
		TOTAL				210 930
		TOTAL GENERAL				25 167
						277 095

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice

Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	24 883			24 883
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	24 883			24 883
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	16 646	2 127		18 773
Matériel de transport	22 500		22 500	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 313	3 805	2 667	16 451
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	54 459	5 932	25 167	35 224
TOTAL GÉNÉRAL	79 342	5 932	25 167	60 106

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglémentées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II					
Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	3 500		2 250		1 250
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III					
	3 500		2 250		1 250
TOTAL GENERAL (I+II+III)					
	3 500		2 250		1 250
<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>			2 250		
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>					
<i>Dont dotations et reprises : - exceptionnelles</i>					
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>					

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	630		630
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	1 500	1 500	
Autres créances clients	145 758	145 758	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	1 977	1 977	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)			
Charges constatées d'avance	14 070	14 070	
TOTAL	163 935	163 305	630

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)			
Autres emprunts obligataires (1)			
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)			
- à 1 an max. à l'origine			
- à plus d'1 an à l'origine	50	50	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)			
Fournisseurs et comptes rattachés	34 731	34 731	
Personnel et comptes rattachés	42 714	42 714	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	46 927	46 927	
Impôts sur les bénéfices	6 874	6 874	
Taxe sur la valeur ajoutée	28 696	28 696	
Obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	1 612	1 612	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Groupe et associés (2)	258 951	258 951	
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)			
Dettes représentatives de titres empruntés			
Produits constatés d'avance	117 335	117 335	
TOTAL	537 891	537 891	
<i>(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>			
<i>(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>			
<i>(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques</i>	258 951		

Etat des crédits bails

Immobilisations en crédit-bail	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeurs nettes
		de l'exercice	cumulés	
Terrains				
Construction				
Inst. tech, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

Engagements de crédit-bail	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 an à 5 ans	à plus de 5 ans	
Terrains						
Constructions						
Inst. tech., matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
TOTAL						

Commentaires : néant

2C INGENIERIE STRUCTURE
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 500 euros
Siège social : 6 Allée Drouot, 42100 ST ETIENNE

804520120 RCS ST ETIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 138 651,07 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	138 651,07 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 68,00 euros par part	37 400,00 euros
Le solde	101 251,07 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à **754 374,91 euros**.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 37 400,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué le 1^{er} mai 2026.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit

être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2022 :

28 600,00 euros, soit 52,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 28 600,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2023 :

35 200,00 euros, soit 64,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 35 200,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2024 :

45 100,00 euros, soit 82,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 45 100,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 FEVRIER 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

2C INGENIERIE STRUCTURE
SARL au capital de 5 500 €
6 Allée Drouot 42100 SAINT ETIENNE
Tél: 09 72 13 13 16 - contact@2c-is.fr
SIRET 804526120 00028 - APE 7112B
CYRIL CRETIN